

Présidence : Biélorussie

## 1008e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 4 mai 2022 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 11 heures

2. Président : Ambassadeur A. Dapkiunas

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a formulé quelques observations préliminaires (annexe 1).

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

*Déclarations sur la Présidence biélorusse du FCS et sur la situation actuelle en matière de sécurité dans l'espace OSCE* : Fédération de Russie (annexe 2), Président (annexe 3), États-Unis d'Amérique (annexe 4), Ukraine (annexe 5), France-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 6), Canada (annexe 7), Royaume-Uni (annexe 8), Suisse (FSC.DEL/192/22 OSCE+), Belgique (annexe 9)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Exercice inopiné mené pour tester l'état de préparation militaire en Biélorussie* : Biélorussie

b) *Conférence sur le déminage humanitaire et les objectifs de développement durable, tenue à Bakou les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022* : Azerbaïdjan (FSC.DEL/199/22 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Mercredi 11 mai 2022, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence



---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 2

## **DÉCLARATION DU PRÉSIDENT**

Chers collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à la présente séance ordinaire du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Je voudrais attirer votre attention sur les informations relatives aux questions techniques et organisationnelles diffusées hier dans la lettre communiquant des informations détaillées sur la séance d'aujourd'hui.

Il est d'usage que le Président présente verbalement cette longue liste d'indications et de recommandations. Nous ne le ferons pas afin de faire gagner du temps aux distingués participants.

Nous sommes convaincus qu'il est plus efficace et plus pratique que chacun prenne connaissance de ces annonces de procédure par écrit et avant notre séance.

Nous recommandons aux participants qui ne sont pas encore familiarisés avec l'utilisation de la plateforme Zoom et les règles de travail du Forum de lire ces informations avec une attention particulière.

Dans le cadre de son mandat, et conformément à la pratique établie et aux demandes formulées, la Présidence a décidé de permettre à des représentants des secrétariats de l'Organisation des Nations Unies, de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de sécurité collective d'observer les travaux du Forum.

Avant de passer au point principal de l'ordre du jour de notre séance, je tiens à informer les distinguées délégations des États participants de la manière dont les travaux du Forum seront organisés pendant la Présidence biélorusse.

Certains d'entre vous ont peut-être déjà remarqué que le format du Forum a subi quelques changements.

Comme vous pouvez le supposer, la principale raison des innovations proposées par la Présidence tient aux événements tragiques de ces derniers mois et à la mesure dans laquelle ils ont profondément altéré l'esprit de coopération entre les États participants de l'OSCE.

Au cours des trois prochains mois, l'accent ne sera pas mis, comme il est généralement d'usage, sur le rôle spécial de la Présidence du FCS. Aujourd'hui, la séance inaugurale habituelle de la Présidence n'aura pas lieu. Il n'y aura pas non plus de synthèse formelle dans trois mois. Vous avez également pu constater que nous avons décidé d'éviter tout aspect promotionnel de la Présidence.

La Biélorussie n'a pas l'intention de proposer des priorités thématiques particulières à mettre en avant pendant sa Présidence. En effet, la principale préoccupation de notre Présidence est d'essayer de faire en sorte que le Forum continue d'être un lieu essentiel d'échange d'informations et de points de vue favorisant le dialogue politico-militaire entre les États participants de l'OSCE.

Nous avons décidé de renoncer aux traditionnels événements protocolaires organisés pour les participants au Forum et aux subtilités du protocole. Selon nous, le maintien du cadre protocolaire conventionnel du Forum est inapproprié dans une situation où du sang est versé et des personnes sont tuées.

Il n'y a pas de dialogues de sécurité prévus dans le calendrier provisoire du Forum. Nous avons accordé toute l'attention requise à l'appel lancé lors de la précédente séance du Forum pour que les dialogues de sécurité reviennent à l'ordre du jour du FCS. Vous conviendrez cependant que les dialogues de sécurité sont une forme particulière de débat qui exige une ouverture d'esprit et une bonne volonté particulières de la part des participants au Forum, notamment en raison de la participation d'invités extérieurs. À notre grand regret, cet état d'esprit est absent aujourd'hui, tant à l'OSCE en général qu'au Forum en particulier.

Si la tonalité de nos interactions collectives au sein du Forum s'améliore sensiblement dans les mois à venir, nous serions prêts à envisager de revoir cet aspect de notre travail également.

Il existe un autre moyen d'action qui est utilisé dans les travaux du Forum et que nous avons décidé de suspendre pendant la durée de la Présidence biélorusse. Il s'agit du recours à des coordonnateurs pour les différents domaines thématiques.

Nous venons de voir brièvement ce qui ne fera pas partie des travaux du Forum au cours du prochain trimestre.

Quelques mots maintenant sur ce qui en fera partie.

Il y aura, si possible, des réunions hebdomadaires du Forum au cours desquelles chaque délégation aura le droit de faire une déclaration générale.

Si tous les États participants sont d'accord, nous espérons que la prochaine réunion annuelle, qui se tiendra en juin, sera consacrée à l'examen de l'application du Code de conduite.

Nous chercherons à nous mettre d'accord sur des propositions d'ordre du jour pour la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité.

Voilà brièvement ce qui nous semble nécessaire de communiquer sur le format de nos travaux pour les trois mois à venir.



---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,  
Ambassadeur Dapkiunas,

Nous félicitons chaleureusement la délégation biélorusse, qui entame sa Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) de l'OSCE dans une période difficile pour les travaux de notre organe décisionnel autonome. Nous sommes d'accord avec votre message selon lequel nous devrions faire en sorte que le FCS retrouve ses racines politiques et militaires, notamment en travaillant avec diligence pour trouver des réponses aux défis auxquels la sécurité européenne est actuellement confrontée. Nous sommes convaincus que nos distingués amis biélorusses s'acquitteront de la mission attachée à l'exercice de la Présidence avec professionnalisme et dignité, en perpétuant les traditions de négociation du Forum, qui sont fondées sur le principe du consensus, le respect mutuel et la prise en compte des intérêts de tous les États participants.

Tout dialogue, notamment sur les questions de sécurité politico-militaire en Europe, doit être impérativement mené dans un esprit constructif. Or tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent à l'OSCE relève de l'hystérie russophobe et des leitmotifs selon lesquels le statu quo est désormais impossible. Il aurait donc été logique qu'en 1999, dans le contexte du bombardement sanglant de la Yougoslavie par l'OTAN, notre pays et les pays partageant les mêmes idées claquent la porte de la même manière et bloquent les travaux pertinents de l'OSCE. Dès lors, il n'y aurait pas eu de Sommet d'Istanbul, les chefs d'État ou de gouvernement n'auraient pas adopté la Charte européenne de sécurité, et l'Accord sur l'adaptation du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, le Document de Vienne modernisé de 1999 et de nombreux autres documents et décisions fondamentaux qui ont façonné la vision d'un espace de l'OSCE sans lignes de démarcation ni zones dotées de différents niveaux de sécurité auraient été remis en question. Or, la Russie est un pays responsable qui est capable de trouver à un accord avec les autres. Nous avons toujours cru qu'il était important d'élaborer des principes collectifs dans les affaires internationales.

Nous constatons que nos collègues occidentaux ont des points de vue différents, qu'ils préfèrent le boycott des États indésirables à la coopération internationale et qu'ils privilégient l'érosion des instances internationales en conditionnant leur renforcement aux intérêts de la minorité occidentale. En fait, les États-Unis d'Amérique et leurs satellites tentent de

remplacer l'architecture créée après la Seconde Guerre mondiale sur la base des Nations Unies et du droit international par un « ordre fondé sur des règles ». Ces pays provoquent des crises tragiques en cherchant à empêcher l'effondrement imminent de l'ordre mondial unipolaire. Ils s'engagent à cette fin, conformément à la logique jésuite de Nicolas Machiavel, dans une guerre honteuse qu'ils mènent par procuration en Ukraine au nom du « maintien de la paix ». Ces pays utilisent tous les moyens disponibles pour réprimer les États qui poursuivent une politique étrangère indépendante. Ils sont prêts à tout pour satisfaire leurs propres ambitions géopolitiques, mettant en danger la sécurité énergétique et alimentaire de régions entières du monde et causant un préjudice énorme à leurs propres citoyens.

La crise de la sécurité paneuropéenne, qui a également englouti l'OSCE, n'est pas un phénomène nouveau et n'est pas imputable à la Russie. Il s'agit avant tout de la politique destructrice menée de longue date par les États-Unis et leurs satellites qui, malgré les promesses faites aux dirigeants soviétiques (rappelez-vous le sujet de la conversation entre Mikhaïl Gorbatchev et James Baker à Moscou le 9 février 1990), ont mené cinq vagues d'expansion de l'OTAN pour mieux rapprocher leurs infrastructures militaires de nos frontières occidentales. Il est maintenant prévu d'utiliser le « flanc oriental » de l'Alliance (ou est-ce déjà le front oriental ?) pour l'entraînement au combat des nationalistes ukrainiens afin de tuer non seulement des Russes, mais aussi tous ceux qui ne sont pas d'accord avec le régime actuel en Ukraine. Les représentants des pays de l'OTAN ne sont-ils pas lassés de mentir au FCS en prétendant incarner un bloc défensif ? Les nouveaux membres potentiels de l'Alliance, qui font encore partie des États neutres, se retrouveront eux aussi automatiquement sur la « ligne de front » de l'OTAN et devront « garder la position » en suivant la discipline de bloc. Les conséquences négatives pour la paix et la stabilité en Europe et pour leur propre sécurité seront évidentes.

L'histoire moderne de l'Europe montre que les pays membres de l'OTAN n'avaient pas non plus l'intention de respecter les engagements qu'ils avaient pris au plus haut niveau au sein de l'OSCE, notamment celui de ne pas renforcer leur propre sécurité au détriment de celle des autres. En 2009, ces pays ont rejeté avec arrogance notre initiative de signer le traité sur la sécurité européenne. Au début de cette année, ils ont également mis au panier les projets de traité avec les États-Unis et l'OTAN sur les garanties de sécurité. Ils ont par ailleurs refusé d'expliquer comment ils comptent mettre en pratique le principe de l'indivisibilité de la sécurité dans sa formulation complète, tel qu'il est énoncé dans la Charte de sécurité européenne et dans la déclaration du sommet d'Astana de 2010. Bafouant l'« esprit de Torgau » et l'histoire commune des alliés de la Seconde Guerre mondiale, ils ont fait coïncider la phase active de l'exercice à grande échelle « DEFENDER-Europe 2022 » de l'Alliance avec le 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme.

En clair, l'Occident collectif a choisi une stratégie de règlement de comptes politiques avec la Russie. Ceux de nos collègues qui pensent qu'ils renforceront ainsi la stabilité paneuropéenne, se trompent profondément.

Dans le « Grand Jeu » des États-Unis et de l'OTAN, l'Ukraine est considérée exclusivement comme un moyen d'« endiguer » notre pays, et les Ukrainiens ne sont utilisés à cette fin que comme chair à canon. L'Occident collectif a d'abord provoqué, puis soutenu le coup d'État anticonstitutionnel en février 2014. Au lieu d'encourager le Gouvernement ukrainien à résoudre le conflit interne par des moyens politiques fondés sur l'Ensemble de mesures de Minsk, les pays occidentaux ont fourni des armes au régime de Kiev pendant huit

ans tout en formant et en équipant l'armée ukrainienne et les bataillons nazis « banderistes », qui étaient en fait des formations armées illégales au regard du droit ukrainien lui-même. Tout comme aujourd'hui, ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faire dérailler le processus de négociation et la conclusion d'accords politiques. Parvenir à la paix en Ukraine n'a jamais fait partie de leurs plans. Jugez-en par vous-mêmes.

Radio-Canada a récemment publié des preuves que le gouvernement canadien a utilisé sa mission d'instruction militaire UNIFIER en Ukraine pour former des extrémistes nazis, notamment des combattants du bataillon nationaliste Azov. Aujourd'hui, les diplômés de ce programme « purement défensif », comme on nous l'a assuré au FCS, utilisent des civils ukrainiens comme boucliers humains, installent des postes de tir dans les écoles, les maternelles et les hôpitaux, torturent des personnes soupçonnées d'avoir une attitude normale envers la Russie et commettent des crimes de guerre de masse, laissant une traînée de sang et de terre brûlée derrière eux dans le vrai sens du terme. Selon les informations du Ministère russe de la défense, des militants ukrainiens ont miné le barrage du réservoir de Nikolaev, situé dans la ville de Marganets, dans la région de Dnipropetrovsk. L'explosion de ces mines pourrait laisser la ville et un certain nombre de localités voisines, soit plus de 45 000 habitants, dans une zone inondable. Le Comité d'enquête russe, en coopération avec le Tribunal public international pour l'Ukraine, auquel participent des représentants de plus de 20 pays, recueille des informations sur les actions que les nationalistes mènent avec le soutien direct de l'Occident. Tous les coupables de crimes contre l'humanité seront sévèrement punis.

Avec l'aide des pays de l'OTAN, l'Ukraine est en train de devenir une plaque tournante pour les terroristes et les mercenaires étrangers ayant une expérience du combat dans les « points chauds ». Plus de 6 800 mercenaires étrangers originaires de 63 États ont afflué dans le pays depuis le début de l'opération militaire spéciale russe. La grande majorité d'entre eux sont des citoyens de Pologne, des États-Unis, du Canada, de Roumanie, du Royaume-Uni et de Géorgie. Dans le même temps, l'Occident ne cesse d'approvisionner le régime de Kiev en armes, violant ainsi tous les accords internationaux existants sur l'inadmissibilité de la fourniture d'équipements militaires aux zones de combat. En outre, les États-Unis et leurs satellites admettent qu'ils sont incapables de déterminer le point de livraison final des armes envoyées. Le Gouvernement américain et les capitales européennes ont-ils vraiment oublié qu'ils avaient d'abord parrainé des combattants « modérés » en Afghanistan, en Syrie et en Irak avant de subir leurs agressions terroristes ?

On en est arrivé au point où l'Occident demande ouvertement au Gouvernement ukrainien d'attaquer le territoire russe avec des armes obtenues auprès des pays de l'OTAN. Nous avons pris note de la déclaration pertinente de M. James Heappey, Sous-Secrétaire d'État (Ministre des forces armées) du Parlement britannique, et nous l'avertissons sans détour que le fait d'inciter directement le Gouvernement ukrainien à attaquer des installations sur le territoire de la Fédération de Russie entraînera immédiatement une réponse proportionnée. La Russie, qui est en alerte 24 heures sur 24, peut lancer des frappes de représailles contre les centres de décision, notamment ceux de Kiev, ce que l'armée russe s'est abstenue de faire jusqu'à présent. Les conseillers qui se trouvent dans les centres de décision ukrainiens et qui sont des ressortissants des pays occidentaux ne seront pas nécessairement une préoccupation pour les représailles de la Russie. Nous avons l'intention de poursuivre la destruction systématique, à l'aide d'armes de haute précision, des fournitures



militaires occidentales destinées au régime criminel de Kiev et des mercenaires étrangers, qui sont tous deux des cibles militaires.

Monsieur le Président,

L'opération militaire spéciale lancée le 24 février vise à prévenir le génocide de la population civile du Donbass, que le monde occidental « civilisé » ne considère pas digne de protection, et à éliminer toute menace provenant du territoire ukrainien et pouvant nuire à la sécurité nationale de la Fédération de Russie, de la République populaire de Donetsk (RPD) et de la République populaire de Lougansk (RPL). Notre pays, qui a apporté une contribution décisive à la victoire sur le nazisme en 1945, se souvient parfaitement de la façon dont la « peste brune » et le militarisme agressif ont asservi l'Europe. Aujourd'hui, notre continent est à nouveau confronté à des manifestations officiellement interdites de fascisme et de néonazisme. Nous constatons également que des criminels pronazis inspirés par Bandera fuient les poursuites pénales, inévitables, en se mêlant aux flux de migrants ukrainiens. Nous ne permettrons pas la répétition des scénarios des années 1940. Il ne fait aucun doute que les tâches de dénazification et de démilitarisation de l'Ukraine seront accomplies.

Nous savons que les succès de l'opération militaire spéciale russe sont une source d'irritation pour l'Occident. Le Ministère russe de la défense dispose d'informations selon lesquelles les États-Unis préparent des provocations pour diffamer les forces armées russes et les accuser d'utiliser des armes nucléaires chimiques, biologiques ou tactiques. Je cite à cet égard le Président russe Vladimir Poutine : « Quelqu'un qui a l'intention d'intervenir de l'extérieur dans les événements en cours et de créer des menaces stratégiques qui sont inacceptables pour la Russie devrait savoir que nos frappes de représailles seront fulgurantes. Nous avons tous les moyens pour cela, notamment des capacités que personne d'autre ne peut se vanter de posséder actuellement. Nous ne nous vanterons pas mais nous les utiliserons si nécessaire. Et je veux que tout le monde le sache » (fin de citation).

Les documents sur les activités biologiques militaires des États-Unis sur le territoire de l'Ukraine obtenus par le Ministère russe de la défense au cours de l'opération militaire spéciale corroborent nos revendications de longue date concernant le respect par le gouvernement américain de la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Contrairement à leurs obligations internationales, les États-Unis ont également conservé dans leur législation nationale des dispositions permettant d'œuvrer dans le domaine des armes biologiques, et le Gouvernement américain a ratifié le Protocole de Genève de 1925 en apportant un certain nombre de réserves permettant l'utilisation d'armes chimiques, bactériologiques et à toxines. Dans le même temps, les États-Unis s'obstinent à ignorer nos demandes d'explications exhaustives sur les activités biologiques militaires qu'ils ont menées en dehors de leur territoire national, notamment en Ukraine. Les excuses n'auront pas lieu d'être ici.

À cet égard, nous n'excluons pas la possibilité d'invoquer les mécanismes des articles V et VI de la Convention sur les armes biologiques, qui imposent aux États participants de se consulter pour résoudre les problèmes qui pourraient se poser en relation avec l'objectif ou l'application de ce texte, et également de coopérer pour mener des enquêtes sur les violations qui pourraient être commises. En outre, la partie russe se prépare à envoyer une invitation aux responsables américains et aux représentants des entreprises concernées pour qu'ils participent à une réunion de la Commission parlementaire de l'Assemblée

fédérale de la Fédération de Russie pour enquêter sur les activités biologiques militaires du Gouvernement américain en Ukraine. Il est prévu d'inviter la sous-secrétaire d'État américaine aux affaires politiques, Victoria Nuland, en qualité de « témoin ».

Tandis que le Gouvernement ukrainien et l'Occident préparent de nouvelles provocations antirusse, contre lesquelles nous les avons constamment mis en garde, notre pays mène une importante action humanitaire dans les territoires libérés de l'Ukraine. Malgré les difficultés créées par le Gouvernement ukrainien, plus d'un million de personnes, dont plus de 196 000 enfants, ont déjà été évacués des régions dangereuses vers le territoire russe sans aucune participation des autorités ukrainiennes.

Grâce à l'initiative du Président russe Vladimir Poutine, plus de 100 civils piégés dans l'usine d'Azovstal, située à Marioupol, ont été sauvés. Dans une interview accordée à la chaîne de télévision britannique BBC, ils ont déclaré qu'ils avaient été détenus de force pendant environ deux mois par des combattants du bataillon nationaliste Azov. Je tiens à souligner à nouveau qu'il s'agit des mêmes combattants qui ont été entraînés par les pays de l'OTAN pendant huit ans. À cet égard, nous avons pris note des articles parus dans les médias au sujet de la détention du général canadien à la retraite Trevor Cadieu alors qu'il tentait de fuir Azovstal. Ce militaire aurait déjà été appelé à assumer le poste de commandant de l'armée canadienne. Il est possible que d'autres instructeurs et mercenaires étrangers se trouvent encore à l'usine et se servent lâchement de civils ukrainiens comme boucliers, notamment des femmes et des enfants. La délégation ukrainienne, comme elle le fait habituellement, peut donc remercier ses partenaires internationaux pour cette « aide ».

Au cours de l'opération militaire spéciale menée par les forces armées de la Fédération de Russie et les unités de la RPD et de la RPL, des territoires importants de ces deux républiques, toute la région de Kherson et des parties des régions de Kharkiv, Zaporijjia et Nikolaïev ont été libérés. Les habitants y vivent à nouveau paisiblement et des prestations continuent d'être accordées aux retraités, aux médecins, aux enseignants et aux autres travailleurs du secteur public. Sur ordre du Président Poutine, les anciens combattants de la Grande Guerre patriotique vivant dans les régions susmentionnées recevront un paiement unique à l'occasion du 77<sup>e</sup> anniversaire de la victoire. Dans ce contexte, nous notons avec regret que le Gouvernement ukrainien a soumis à la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) un projet de loi sur le retrait de l'accord visant à perpétuer le souvenir du courage et de l'héroïsme des peuples des pays de la Communauté d'États indépendants dans cette guerre commune.

Monsieur le Président,

En résumé, nous tenons à mettre en garde le régime de Kiev et ses conseillers extérieurs contre toute nouvelle déstabilisation de la situation dans le domaine de la sécurité européenne. Dans les circonstances actuelles, nous devons rester pleinement conscients que toute montée irresponsable des tensions, tant dans les discours que dans les actes, est absolument inacceptable.

Tout ce qui a été dit aujourd'hui ne fait que confirmer que le Forum est bien une plateforme paneuropéenne permanente et singulière permettant d'assurer la stabilité sur le continent. Nous souhaitons sincèrement beaucoup de succès à l'équipe soudée de la Présidence. Nous confirmons que nous sommes en principe prêts à coopérer étroitement et de

manière productive avec nos chers amis biélorusses afin de renforcer les fondements de notre organe décisionnel autonome de l'OSCE. Toute tentative éventuelle d'un certain nombre d'États participants de bloquer les travaux pertinents qu'il entreprend restera sur leur conscience.

Nous remercions nos amis azerbaïdjanais, qui viennent de terminer leur Présidence, pour le professionnalisme avec lequel ils ont dirigé le FCS pendant une période difficile. Nous souhaitons la bienvenue à la Belgique, membre entrant de la Troïka du FCS, et exprimons notre gratitude à l'Autriche, membre sortant.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de la séance du FCS de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.

---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DU PRÉSIDENT**

Votre demande est prise en compte.

Je tiens cependant, si possible, à faire une petite digression.

Il s'agit de la phrase que le Président prononce automatiquement lors des séances du Forum et du Conseil permanent après chaque demande de joindre le texte d'une déclaration au journal du jour.

Afin de faire gagner du temps aux membres éminents du Forum et d'organiser les travaux conformément au bon sens, le Président a l'intention de renoncer à répéter cette phrase plusieurs fois.

Je tiens à vous expliquer la logique de notre décision. Au titre du paragraphe IV.1 B)7 des Règles de procédure de l'OSCE, les textes des déclarations faites lors d'une séance peuvent être annexés au journal de la séance si un représentant en fait la demande et si le Président l'accepte.

Étant donné que le Président du Forum ne voit aucune raison de refuser cette demande aux délégations des États participants, le Président donnera son accord général pour que toutes les déclarations faites lors des séances soient automatiquement annexées au journal du jour à la demande des délégations.

Bien entendu, cette demande ne peut être satisfaite que si la déclaration écrite est soumise en temps utile au service d'appui aux séances.



---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Les États-Unis n'entendent pas collaborer avec la Présidence biélorusse du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Le fondement de notre position doit être clair : la Biélorussie a permis à la Russie d'utiliser son territoire pour lancer une invasion injustifiée et barbare de l'Ukraine, se rendant ainsi complice de l'agression commise par la Russie.

En tant que complice de l'agression russe, nous estimons que la Biélorussie ne devrait pas présider ce Forum, dont le mandat est de renforcer la coopération en matière de sécurité, « y compris par de nouveaux encouragements à respecter des normes de comportement responsable et coopératif en matière de sécurité ». La Biélorussie n'a pas « renforcé » la coopération en matière de sécurité ; au contraire, elle a contribué à dégrader la sécurité européenne en soutenant l'agression flagrante perpétrée par la Russie, violant clairement toute norme de comportement responsable et coopératif. Nous accordons trop d'importance à ce Forum pour le voir dénigré. Nous ne pouvons pas constater le bilan humain de cette agression et prétendre ensuite que la Biélorussie peut servir d'arbitre neutre, ou même de Présidence « technique ».

Ne croyez pas que notre silence revient à approuver ou à cautionner la désinformation que la Russie continuera sans aucun doute de diffuser en exploitant ce forum à des fins de propagande. Nous connaissons tous le mode opératoire de la Russie. Qu'il soit bien clair que le moindre des propos tenus par la délégation russe n'est absolument pas crédible.

C'est un jour sombre pour le FCS, comme pour l'Ukraine et l'Europe, mais ce Forum survivra et prospérera, tout comme l'Ukraine, et un jour nous pourrions revenir à nos travaux essentiels de renforcement de la coopération en matière de sécurité. Nous sommes convaincus que la prochaine Présidence belge entreprendra ces travaux.

Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.



---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION UKRAINIENNE**

Distingués collègues,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la délégation ukrainienne pour exposer clairement la position de l'Ukraine sur la question de la Présidence biélorusse du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité (FCS).

Dans sa déclaration à la séance de clôture du FCS sous la Présidence azerbaïdjanaise, l'Ambassadeur de Biélorussie a dit ce qui suit : « Il est important de ramener le Forum à ses 'racines' - pour trouver des solutions aux problèmes qui, il y a trois décennies, ont conduit à la création de cette plateforme unique en vue d'examiner, sur un pied d'égalité et dans le respect mutuel, des questions d'actualité liées à la sécurité européenne ».

Le FCS a été créé il y a 30 ans en vue d'améliorer la situation en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE, en se concentrant sur le renforcement de la prévisibilité, de la transparence militaire, de la stabilité, de la réduction des risques et de la prévention des incidents. Les débats fondamentaux visant à atteindre ces objectifs restent importants. Cependant, nous jugeons inacceptable que ces débats soient présidés et que leur ordre du jour soit établi par un État participant qui soutient une guerre totale en cours dans l'espace de l'OSCE et qui est du côté de l'agresseur dans cette guerre.

La République de Biélorussie a mis son territoire à la disposition de la Fédération de Russie en vue de l'invasion terrestre de l'Ukraine. Au moins trois régions d'Ukraine (Kiev, Zhytomyr et Chernihiv) ont été attaquées à partir du territoire biélorusse. La Biélorussie a mis à la disposition de la Russie des aérodromes pour mener des attaques aériennes et des rampes de lancement de missiles, notamment pour frapper la population civile. Ces actes relèvent sans équivoque de la définition des actes d'agression énoncée dans la résolution 3314 (XXIX) de l'Assemblée générale des Nations Unies dans son annexe « Définition de l'agression ».

Nous jugeons inacceptable, voire préjudiciable à la lettre et à l'esprit des engagements existants dans la dimension politico-militaire, qu'un État qui participe activement à la violation flagrante par la Fédération de Russie des principes et engagements de l'OSCE préside le FCS.

Nous regrettons que la Biélorussie n'ait pas renoncé à présider le FCS. Le fait même de sa Présidence est un affront aux principes sur lesquels l'OSCE est basée.

Compte tenu de ce qui précède, je tiens à souligner qu'un tel état de fait rend impossible pour la délégation ukrainienne de poursuivre sa participation et sa contribution habituelles aux réunions du FCS sous la Présidence biélorusse.

Je demande que la présente déclaration soit jointe au journal de la séance.

Merci, chers collègues.

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE**

La délégation française, représentant le pays qui exerce la Présidence de l'Union européenne (UE), a donné la parole au représentant de l'UE, qui a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Président, à la suite des annonces faites par l'Ukraine et les États-Unis d'Amérique, permettez-moi d'expliquer la position de l'UE et de ses États membres ainsi que des États participants qui souscrivent à la présente déclaration.

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) a été créé il y a près de 30 ans avec un mandat clair dans la dimension politico-militaire de l'OSCE consistant à examiner les besoins et les préoccupations de tous les États participants en matière de sécurité et à coopérer en faveur de la paix dans notre région au moyen du renforcement de la transparence et de la prévisibilité militaires et l'instauration d'une confiance mutuelle.

Aujourd'hui, la guerre d'agression brutale lancée à grande échelle depuis plus de deux mois par la Russie contre son État voisin souverain, démocratique et pacifique, l'Ukraine, ravage notre continent. Les images de cette guerre continuent de choquer le monde entier.

La Russie porte l'entière responsabilité de ses actes barbares, qui ont entraîné des souffrances et des tragédies humaines indicibles, des pertes de vies humaines, des déplacements massifs et la destruction de nombreuses villes ukrainiennes. Prendre pour cible et tuer des civils innocents, redessiner les frontières dans le sang et tenter de soumettre la volonté d'un peuple libre sont des actions inacceptables qui constituent une violation flagrante du droit international, des principes de la Charte des Nations Unies et de l'OSCE ainsi que des notions fondamentales de la morale, du bien et du mal. Soyons clairs : nous ne ménagerons aucun effort pour demander des comptes à tous ceux qui sont responsables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

Aujourd'hui, au moment où la Biélorussie exerce, conformément aux Règles de procédure de l'OSCE, la Présidence du FCS, la confiance mutuelle n'existe plus. Les actions entreprises par la Russie, avec le soutien complice de la Biélorussie, ont considérablement compromis la transparence et la prévisibilité militaires.

L'UE et ses États membres considèrent l'agression de la Russie comme une menace directe pour la sécurité et la stabilité européennes et mondiales. Il s'agit d'un changement de



paradigme qui aura des répercussions en chaîne dans de nombreuses régions du monde. Nous sommes certains que cette agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine deviendra un échec stratégique. C'est pourquoi nous continuerons à soutenir les Ukrainiens dans leur défense héroïque de leur patrie et dans leur droit de choisir leur propre avenir et leur propre destin. Nous continuerons également à faire payer un prix élevé aux envahisseurs.

Nous déplorons la complicité de la Biélorussie qui a facilité et soutenu l'agression militaire russe en mettant à disposition son territoire et son infrastructure logistique aux fins de l'attaque contre son voisin. Le 16 février 2022, huit jours avant le début de l'invasion, lors de la séance conjointe du Conseil permanent et du FCS, la Biélorussie, à propos de l'exercice « Union Resolve 2022 », a déclaré ce qui suit : « L'exercice n'est pas dirigé contre qui que ce soit. Il ne représente aucune menace pour les pays voisins ou la sécurité régionale dans son ensemble. » Ces mots creux résonnent encore dans nos mémoires. Nous savons ce qui s'est passé ensuite. La Biélorussie est devenue un coagresseur. Des chars ont commencé à déferler depuis le territoire biélorusse en direction de Kiev, y compris à travers la zone d'exclusion de Tchernobyl. Des missiles ont été lancés depuis le territoire biélorusse contre l'Ukraine. Par la suite, les envahisseurs ont commis des atrocités à Boutcha, Irpin et dans d'autres endroits de l'oblast de Kiev.

L'OSCE a un rôle unique à jouer dans les situations de conflit. Elle est chargée au premier chef de préserver et de soutenir la paix, la stabilité et la sécurité en Europe. Le respect des droits humains et des libertés fondamentales est également un élément clé du concept de sécurité globale de l'OSCE. Le lien entre la répression interne et l'agression externe est indéniable. Nous ne pouvons qu'être tout à fait d'accord avec le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui a déclaré la semaine dernière à Kiev que la guerre était une absurdité au XXI<sup>e</sup> siècle. Les forces armées russes nous le rappellent chaque jour.

Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement et sans condition ses actions militaires et retire toutes ses troupes et tout son matériel de l'ensemble du territoire ukrainien, y compris de la péninsule de Crimée illégalement annexée. Nous demandons également de nouveau à la Biélorussie de cesser de faciliter l'agression russe et de se conformer à ses obligations internationales.

Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons pas poursuivre le cours normal de nos activités, y compris dans ce Forum. Le rôle joué par la Biélorussie pour faciliter l'agression russe a gravement fragilisé la légitimité et la crédibilité de la Présidence biélorusse du FCS. Afin de marquer clairement notre opposition, nous entendons limiter au strict minimum notre participation au FCS au cours de ce trimestre.

Je vous prie, Monsieur le Président, de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

La République de Macédoine du Nord<sup>1</sup>, le Monténégro<sup>1</sup> et l'Albanie<sup>1</sup>, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, la Géorgie, l'Andorre, et Saint-Marin, souscrivent à la présente déclaration.

---

1 La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**

Chers collègues,

Alors que nous entamons un nouveau semestre ici au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), nous devons reconnaître que l'ombre de la guerre plane sur l'Europe et que nous sommes confrontés à des défis sans précédent pour nos travaux ici au FCS.

Ce semestre de printemps est caractérisé par une agression flagrante de la Fédération de Russie contre son voisin souverain, menée au plus grand mépris de nos principes et engagements communs de l'OSCE et du droit international. Un acte d'agression qui a été planifié et déclenché au vu de tous dans ce Forum, la Fédération de Russie et la Biélorussie se moquant de nos mesures communes de confiance et de sécurité, avec des déclarations audacieuses mais manifestement fausses prononcées dans cette même salle. Ayant facilité la mise en place de forces de combat russes mais aussi la conduite d'opérations de combat depuis son territoire, la Biélorussie reste complice de ce conflit. Dans ce Forum, nous avons entendu les déclarations suivantes : « La Russie n'a pas l'intention d'envahir l'Ukraine, il n'y aura pas de guerre, 'l'Occident est hystérique', et les troupes le long de la frontière effectuent un exercice ou retournent à leur base ». Tous ces propos n'étaient que des mensonges éhontés, une tentative de tromperie et une exploitation scandaleuse de ce Forum à cette fin. Ces actions de la Russie (facilitées par la Biélorussie) restent totalement incompatibles avec nos principes communs de l'OSCE et constituent un affront direct à l'ordre international fondé sur des règles.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'acte d'agression de la Russie s'est manifesté sous la forme d'un conflit conventionnel à grande échelle, prenant pour cible de façon aveugle des civils et des infrastructures civiles, ce qui a fait plus de quatre millions de réfugiés et 12 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Dans une explosion de violence choquante, jamais vue sur le continent européen depuis plus de 75 ans, la Fédération de Russie mène sa guerre d'agression, sur la base de prétextes mensongers, avec peu ou pas de considération pour la vie d'Ukrainiens innocents ou la protection des biens civils. Alors que la guerre entre dans son troisième mois, cette vérité est devenue douloureusement évidente pour le monde entier. Ces dernières semaines ont été marquées par la découverte des exactions odieuses commises à Boutcha et dans d'autres villes et villages ukrainiens où

l'occupation russe a laissé derrière elle des atrocités, des actes de violence aveugle et des morts.

Parmi tous les mensonges et discours de propagande, une vérité demeure incontestable : l'Ukraine et son peuple n'ont rien fait pour provoquer ou susciter ce conflit. Elle n'est pas l'agresseur. Bien au contraire. Aucune menace ne pesait sur les habitants du Donbass, c'est la Russie qui l'a fabriquée de toutes pièces. La Russie a créé une fausse menace, une fausse crise des réfugiés et une fausse nécessité d'« intervenir ».

Nous devons rester déterminés à dire la vérité face à une telle propagande. Nous devons continuer de fournir un soutien indéfectible au peuple ukrainien qui, face à cette tragédie inimaginable, fait preuve d'un immense courage, tient bon et se bat pour défendre sa patrie.

Quant à nous, nous continuerons à défendre la vérité et à demander des comptes à la Russie qui poursuit cette guerre injuste. Nous continuons de demander fermement à la Russie de mettre fin à cette guerre d'agression, de se retirer du territoire ukrainien et de renvoyer ses soldats chez eux en Russie. La Russie a commencé cette guerre et elle peut y mettre fin.

Nous devons continuer à défendre les principes d'un dialogue ouvert et honnête, qui demeurent essentiels pour que le FCS conserve toute sa valeur. Nous ne permettrons pas que le FCS devienne un outil sans restriction au service de la propagande russe. Le besoin de la Russie de submerger sa propre population de mensonges, de lui présenter une autre réalité et de contrôler les informations qu'elle reçoit est odieux et montre clairement la crainte du Kremlin que son propre peuple découvre la vérité. Mais ce jour arrivera. La vérité prévaudra et nous veillerons à ce qu'elle reste au centre de notre engagement dans le Forum.

Merci.

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Monsieur le Président,

Au cours du dernier trimestre, nous avons constaté que nous étions entrés dans une période critique et dangereuse pour la sécurité euro-atlantique. Comme le reste du monde, nous avons assisté avec horreur à l'attaque non provoquée, préméditée et barbare de la Russie contre l'Ukraine.

Au cours des dernières semaines, nous avons continué à voir une armée russe dépassée et frustrée se déchaîner avec une violence épouvantable et nous avons appris avec consternation que des hommes, des femmes et des enfants avaient été tués et mutilés. Il s'agit là pour l'armée russe d'une faute morale grave qui ne sera jamais oubliée. L'Ukraine se bat pour défendre sa patrie, comme l'a dit hier mon Premier Ministre dans son discours au Parlement ukrainien : « Les Ukrainiens [ont] enseigné au monde que la brutalité d'un agresseur ne vaut rien face à la force morale d'un peuple déterminé à être libre ».

Monsieur le Président, le plan A du Gouvernement russe, consistant à conquérir par la force un État indépendant et démocratique, a échoué. Poutine s'efforce maintenant de trouver quelque chose à présenter à son peuple comme une victoire, qui vaudrait la vie de milliers de soldats russes. Les semaines à venir seront cruciales car la Russie cherche toujours à s'emparer du territoire par la force.

Les actions de la Russie constituent également une attaque contre l'architecture de sécurité euro-atlantique qui a été conçue en vue d'accroître la sécurité et la stabilité dans la région et, au moyen de la confiance, de contribuer à prévenir de tels actes épouvantables.

Pour leur part, nos collègues russes ont instrumentalisé les mécanismes de confiance et de sécurité de l'OSCE qui sous-tendent cette organisation. Ils ont menti à ce Forum, et continuent de lui mentir, comme nous l'avons encore vu aujourd'hui. Ils ont brisé la confiance et la conviction que, nous tous dans cette salle, cherchons à instaurer une région sûre et stable et travaillons de bonne foi pour atteindre un objectif commun.

Il est clair que les activités ne peuvent pas reprendre leur cours normal tant que Poutine mène sa guerre de choix, odieuse et barbare, contre nos amis ukrainiens. À cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté le soutien constant de la Biélorussie à la guerre

d'agression de la Russie contre l'Ukraine, notamment en mettant son territoire à la disposition de la Russie pour lancer des attaques barbares contre le peuple ukrainien.

Notre objectif premier doit rester de travailler ensemble - aussi longtemps qu'il le faudra - pour que la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine soient restaurées. Le Royaume-Uni soutient, et continuera à soutenir, le peuple ukrainien qui se bat pour défendre sa patrie, notamment en lui fournissant une assistance militaire.

Dans ce contexte, nous devons faire tout notre possible pour garantir l'intégrité de ce Forum, afin qu'il puisse continuer à remplir son mandat. À cet égard, nous sommes convaincus qu'il continuera à être géré de manière professionnelle et appropriée.

Merci. Je vous prie de joindre la présente déclaration au journal de la séance.

---

**1008<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1014 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION BELGE**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi toutefois d'ajouter quelques remarques à titre national, ainsi qu'en tant que nouveau membre de la Troïka du FSC.

Le 24 février dernier, une guerre injustifiée et non provoquée a été déclenchée contre l'Ukraine par le gouvernement russe avec la complicité du gouvernement biélorusse, confrontant la communauté internationale, y compris cette organisation et ce Forum, à une crise sans précédent et d'une ampleur inégalée depuis la création de l'OSCE dans la région qui est de son ressort. Tous les outils de la diplomatie multilatérale destinés à prévenir cette crise, y compris ceux offerts par l'OSCE et le FSC, ont été écartés, voire activement contrecarrés. Les valeurs du droit international et les engagements pris au sein de l'OSCE sont foulés aux pieds, entraînant un coût humanitaire exorbitant qui s'alourdit de jour en jour.

Nous devons nous montrer déterminés dans notre réponse à la situation tragique actuelle. La Belgique est convaincue que les discussions entre les experts politico-militaires de l'OSCE revêtent une grande importance, en temps de guerre plus que jamais. Selon nous, le FSC a indéniablement une valeur ajoutée mais ne fonctionne que si tous les États font preuve de volonté politique pour utiliser correctement le Forum. C'est le message que nous continuerons à porter, également au sein de la Troïka du FSC.

Je souhaiterais remercier nos collègues azéris pour la compétence avec laquelle ils ont dirigé le Forum au cours des quatre derniers mois. Nous prenons également note du fait que la Biélorussie mènera sa Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité d'une manière technique ; nous espérons qu'elle s'acquittera de cette tâche dans le respect de nos principes communs.

Enfin, je tiens à assurer la Présidence polonaise de notre organisation de l'entier soutien de la Belgique, tout particulièrement en ces temps difficiles.

Pour conclure, je veux souligner que la Belgique perçoit son rôle de Présidence entrante puis de Présidence en exercice du FSC comme une opportunité pour défendre les valeurs et principes de l'OSCE ainsi que les engagements pris par tous en son sein.

Permettez-moi également de demander, Monsieur le Président, de joindre cette déclaration au journal de séance de ce jour.

Je vous remercie.